

En Europe et dans le monde on s'engage de plus en plus pour la recherche sans animaux

Comme vous le savez déjà, nos partenaires allemands Médecins contre l'expérimentation animale – Ärzte gegen Tierversuche ont créé la <u>nouvelle base de données permanente NAT</u> concernant les méthodes de recherche sans expérimentation animale.

« Ce projet unique en son genre a démarré avec 250 entrées de procédures développées dans le monde entier, complétées continuellement. Celles-ci seront accessibles en allemand et en anglais, afin que tous les publics puissent s'informer sur cette recherche innovante.

Le recueil couvre de nombreuses disciplines telles que l'oncologie, la toxicologie, le développement des médicaments, ainsi que diverses techniques telles que les organes sur puce, la bio-impression 3D, la recherche in silico (simulations informatiques).

Pour rappel : cette base de données inclut également les programmes de recherche soutenus et développés par Pro Anima.

Les Pays-Bas visent la fin de l'expérimentation animale dans le cadre des tests réglementaires d'ici 2025.

La Norvège a annoncé qu'elle va suivre ce bon exemple en élaborant un plan de sortie du modèle animal.

En Italie, début février 2020, le Conseil d'État a suspendu l'expérimentation sur les singes dans les universités de Turin et de Parme. Selon le juge : « Ceux qui expérimentent sur les animaux doivent prouver qu'il n'y a pas d'autre alternative ». C'est une superbe nouvelle pour les animaux, les activistes italiens et les associations, dont la LAV (Ligue Anti-Vivisection), qui ont poursuivi ces universités en justice et ont gagné leur procès. L'objection de conscience est d'ailleurs couramment pratiquée.

En **Belgique**, l'avant-projet consacré à l'encadrement de l'expérimentation animale suscite l'ire de l'ensemble des universités francophones et des entreprises.

En **Allemagne**, <u>deux laboratoires du groupe LPT (clients de la plate-forme COVANCE – principal client de l'UNISTRA)</u>, <u>ont fermé en 2020</u>, <u>suite à des manifestations géantes qui ont rassemblé jusqu'à 15 000 participants</u>. Le prochain but est de faire fermer le troisième et dernier laboratoire du groupe LPT ainsi que la plate-forme COVANCE.

Le président de l'Institut allemand Robert Koch (équivalent de notre Agence nationale de santé publique) demande l'interdiction d'importer des animaux sauvages et des primates en particulier.

Dans le Land de Westphalie-Palatinat, les universités ont l'obligation d'enseigner les méthodes substitutives à leurs étudiants et de plus en plus de laboratoires cessent leur activité devant la pression populaire. Le 11 novembre 2020, la vétérinaire allemande Kathrin Herrmann, qui a fait des recherches à l'Université Johns Hopkins aux États-Unis, a été nommée par le Sénat pour soutenir les institutions qui développent et utilisent des méthodes substitutives innovantes dans le Land de Berlin. Elle a déclaré : « mon objectif et ma priorité sont que Berlin devienne la capitale de la recherche sans animaux ».

La Sarre se veut être un modèle pour la réduction de l'expérimentation animale. Pour le Parlement régional, l'objectif doit être de rendre l'expérimentation animale superflue à moyen terme grâce à des méthodes substitutives pour tester de nouveaux médicaments, les produits chimiques et de nouvelles possibilités thérapeutiques dans le cadre du projet nommé :

« **E-bio-Barriere** ». La région a décidé qu'il y aurait à l'avenir à l'université un poste d'état-major de coordination "Recherche sans expérimentation animale" et davantage d'offres de cours.

En mai 2023, par la voie de sa dirigeante Belén Garijo, <u>le groupe pharmaceutique Merck, basé à Darmstadt, a annoncé "ne plus vouloir faire d'expérimentation animale" et "réduire significativement le nombre de tests sur les animaux pour le développement et la sécurité des médicaments et des produits chimiques".</u>

Toujours en 2023, c'est au tour du Groupe Bayer, par la voie de son ancien vice-président senior et directeur du département Translational Sciences de Bayer Pharmaceuticals, le Dr Eckhard von Kreutz, d'annoncer sur la plateforme LinkedIN les étapes nécessaires pour remplacer complètement l'expérimentation animale.

Indiquant que les discussions entre l'industrie et les régulateurs devraient aboutir à la prise en compte des NAMs dans la réglementation des produits chimiques, le responsable de Bayer souligne en effet que tout le monde doit être d'accord tant sur le plan politique que scientifique et social, que l'abandon de l'expérimentation animale est souhaitable et doit donc être poursuivi, de la même manière que les obstacles juridiques qui entravent le développement et l'utilisation des méthodes sans animaux doivent être supprimés.

En **Autriche**, la **Danube Private University** (DPU) de Krems crée la première chaire du pays pour les alternatives à l'expérimentation animale. Précurseur dans ce domaine, cette université place ainsi l'Autriche dans le sillon d'un mouvement européen fort en faveur de l'accélération de la transition vers une innovation sans expérimentation animale dans la recherche, la réglementation et l'éducation.

En **Suède**, le célèbre **Institut Karolinska** <u>a publié un document de travail sur les nouvelles méthodes ne faisant pas appel à l'expérimentation animale</u>, qui vise clairement un changement de paradigme dans lequel l'expérimentation animale n'est plus considérée comme la "règle d'or". Le gouvernement suédois avait déjà annoncé qu'il pourrait devenir un leader mondial dans le domaine de la recherche sans animaux. Cette demande de méthodes de tests plus rapides, moins coûteuses et plus sûres est forte.

Pour l'Europe: en juin 2021, la <u>Direction européenne de la qualité du médicament (EDQM) annonce vouloir supprimer totalement et définitivement les tests pyrogens sur lapins d'ici à cinq ans.</u> Une consultation publique de six mois a lieu en 2023.

Dans un communiqué de presse de septembre 2021, l'**Agence européenne des médicaments** (EMA) annonce, quant à elle, qu'elle <u>souhaite réduire les tests sur les animaux</u>.

En collaboration avec son propre **groupe de travail pour l'innovation** (ITF), l'Agence européenne du médicament veut aider l'industrie pharmaceutique à réduire toujours davantage et à remplacer les expériences sur les animaux, pour la recherche, la production et la phase de validation (d'essai) des médicaments. Elle considère comme une opportunité de pouvoir élaborer des outils plus précis, plus prédictifs, plus fiables, donc plus à même de protéger la santé humaine, animale et environnementale.

En septembre 2021, le <u>Parlement européen s'est prononcé, lors d'un vote à la quasi unanimité, en faveur d'une accélération de la transition vers l'innovation sans l'utilisation d'animaux dans la recherche, l'éducation et les tests réglementaires.</u>

Le 21 juin 2022 s'est clôturée <u>la consultation publique ouverte par l'UE sur la révision du Règlement sur les Produits Cosmétiques</u> (1223/2009) et à laquelle de nombreuses ONG européennes ont participé dont Pro Anima. En tout, 332 contributions ont été validées.

<u>Parmi les questions posées dans cette consultation</u>, des citoyens européens, des entreprises, ONG et instituts de recherche se sont prononcés sur la prolongation des dispositions en vigueur pour les Cancérogènes, Mutagènes ou Toxiques pour la Reproduction ; sur la nécessité de dispositions explicites pour les produits chimiques affectant les systèmes immunitaire, neurologique ou respiratoire ; ou encore sur la possibilité de continuer à utiliser les « substances les plus nocives » dans les produits cosmétiques à condition que leur utilisation spécifique soit sans danger pour la santé humaine. Un grand nombre d'avis demandait par ailleurs le renforcement de l'utilisation des méthodes non-animales bien établies pour évaluer les risques des produits chimiques.

L'adoption par la Commission, initialement prévue pour le 4ème trimestre 2022, a été reportée, et est donc à surveiller.

Le 31 août 2022, <u>l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) Save Cruelty Free Cosmetics/End Animal Testing</u>, regroupant des ONGs à travers toute l'Europe, dont Pro Anima, devenait historique en comptabilisant plus d'1,4 million de signatures et en faisant partie des six ICE ayant dépassé le million de signatures ; seuil requis pour saisir la Commission Européenne.

Le décompte officiel rendu par les institutions valide 1.2 million de signatures.

Le 25 mai 2023 a lieu au Parlement européen, à Bruxelles, l'audience publique relative à l'ICE.

Suivant le processus établi, le 25 juillet 2023, la réponse de la Commission européenne à l'initiative est communiquée : tout en ne renforçant pas l'interdiction des tests sur animaux pour les produits cosmétiques, la Commission indique toutefois vouloir bien mettre fin à tous les tests obligatoires sur les animaux pour les produits chimiques industriels, les pesticides, les biocides et les médicaments humains et vétérinaires. A cet effet, l'institution doit proposer une feuille de route pour la mise en oeuvre concrète de cette sortie progressive.

Acronyme pour *Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals* (ou Partenariat pour l'évaluation des risques des produits chimiques), *PARC* est un réseau développé sous l'égide du programme-cadre européen HORIZON EUROPE (2021-2027) qui vise, avec la participation des États membres (en collaboration avec les agences européennes et nationales de gestion des risques et des organismes publics de recherche) à soutenir la mise en œuvre d'activités de recherche et d'innovation en lien avec l'évaluation des risques liés aux produits chimiques.

Au niveau français, le réseau a été initié par l'ANSES et est animé par Santé Publique France. Un appel à expression d'intérêt est lancé en juin 2022 pour ouvrir le réseau français de PARC. Accepté en juillet 2022 en tant que partie prenante externe, le Comité scientifique Pro Anima a à cœur de participer à ce réseau regroupant les grands acteurs du secteur afin de contribuer à une évaluation toujours plus fiable des risques chimiques. La durée de PARC est de 7 ans. Dans le cadre du hub français 2 à 3 réunions par an sont prévues ; et ce, sur toute la durée du projet.

En **Suisse,** le 13 février 2022, une initiative populaire : « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine » a été rejetée. Le Parlement et les représentants des partis politiques ont jugé la demande comme trop extrême, mais conviennent qu'il faut investir massivement pour le développement des méthodes substitutives.

En 2023, le géant pharmaceutique suisse Roche crée à Bâle l'*Institute of Human Biology* (IHB) pour se positionner en tant que pionner pour la découverte et le développement de médicaments à partir de nouvelles approches basées sur l'humain, tels que des mini-organes humains ou des modèles informatiques innovants.

Avec 250 nouveaux postes créés, plusieurs groupes de chercheurs travaillent à l'IHB pour rendre plus efficace le développement de médicaments. En utilisant exclusivement des modèles de recherche bassés sur l'humain, Roche a l'objectif d'améliorer la recherche sur les maladies et d'accélérer le développement de médicaments.

Roche a reconnu que la recherche moderne sans expérimentation animale améliorera le développement de médicaments et a déjà réduit les expériences sur animaux de 40% au cours des dernières années ; ceci, alors que le groupe pharmaceutique **Sanofi** a annoncé quant à lui vouloir réduire de moitié le nombre d'expériences sur animaux sur la période 2020-2030.

Au **Royaume-Uni**, en 2019, le Wellcome Sanger Institute a cessé la vente d'animaux destinés aux laboratoires, pour se concentrer sur des techniques de pointe telles que les organoïdes et le projet Human Cell Atlas. Le Mammalian Genetics Unit a mis fin à son activité.

Aux **USA**, la clinique Mayo arrête l'utilisation des porcs vivants dans les formations médicales.

Fin mai 2022, par une audience en comité, la **Chambre des représentants des États-Unis** adopte la **loi de modernisation de la FDA**. En septembre 2022, c'est au tour du **Sénat américain** d'adopter à l'unanimité ce projet de loi bipartite qui a pour objectif de mettre fin aux mandats obsolètes d'expérimentation animale pour les nouveaux médicaments; ouvrant non seulement la voie au développement de médicaments conçus à partir de méthodes et technologies hors modèle animal, mais participant aussi au remplacement des animaux dans l'industrie pharmaceutique.

Le 23 décembre 2022, cette législation, d'une grande importance et soutenue par plus de 200 organisations, associations médicales, biotech et groupes de défense de patients, a franchi une étape capitale : la Chambre des représentants a donné l'approbation finale au FDA Modernization Act 2.0.

En août 2023, la FDA (Food and Drug Administration) a fermé le laboratoire du Centre national de recherche toxicologique (NCTR) de l'Arkansas, son plus grand centre d'expérimentation de médicaments impliquant des singes.

Ce laboratoire testait la dépendance des singes à la nicotine, aux amphétamines, à la kétamine et au Ritalin. En 2018, l'agence avait retiré certains des singes survivants dans un sanctuaire pour la première fois dans son histoire, tout en continuant à tester d'autres singes. Il était estimé que plus de 200 singes étaient impliqués dans les tests chaque année. Avec cette fermeture, la FDA a finalement arrêté toutes ses expériences sur les primates au Centre national de recherche toxicologique de l'Arkansas.

Ainsi adopté par le Congrès et avec la signature du Président américain qui donne au texte le statut de loi, la nouvelle législation qui exige de la FDA la reconnaissance et l'utilisation des méthodes non-animales pour établir l'innocuité d'un médicament et prédire les réponses humaines aux nouveaux médicaments, conduira à des médicaments plus sûrs et plus efficaces pour la santé humaine, sans souf-france animale.

Avril 2023, au Canada, le gouvernement présente une législation historique à travers le *Budget Implementation Act* (Bill C-47) pour interdire le commerce et les tests des cosmétiques sur les animaux. Les modifications législatives visent en effet à interdire la vente de cosmétiques qui s'appuient sur de nouvelles données d'expérimentation animale pour établir l'innocuité du produit et un étiquetage trompeur.

En **Australie occidentale**, l'Animal Resource Center (ARC), une plate-forme subventionnée par le gouvernement, qui fournit des souris et des rats aux laboratoires australiens et qui les exporte dans d'autres parties du monde, a récemment annoncé sa fermeture prochaine en raison de difficultés financières. Cette fermeture offre une opportunité unique à ce pays d'investir dans la recherche sans animaux.

SH

